

Faits d'ailleurs

Un policier abat son beau-père, puis deux passants

À Sarcelles (France), un policier s'est rendu au domicile de sa belle famille muni de son arme de service. Il a abattu son beau-père ainsi que deux passants dans la rue, qui n'avaient aucun lien avec le policier. Il a également blessé grièvement sa compagne au visage. Puis il a poursuivi sa belle-mère et sa belle-sœur, avant de les blesser par balles. Le policier a ensuite mis fin à ses jours en retournant son arme contre lui. Il n'aurait pas supporté que sa femme ait décidé de le quitter.

Une enseignante forçait ses élèves à avoir des rapports sexuels avec elle

Une professeure de mathématiques d'un lycée de Medellín (Colombie) est accusée d'avoir forcé ses élèves à coucher avec elle. Yokosta M. s'est d'abord procuré les numéros de téléphone des adolescents, âgés de 16 ans, en prétextant vouloir les aider dans leurs études. Puis elle harcelait les jeunes hommes en leur envoyant par SMS des photos d'elle dénudée. Elle a ensuite invité une dizaine de ses victimes chez elle, et les a forcées à avoir des relations sexuelles avec elle, sinon elle leur mettait des mauvaises notes et leur promettait de leur faire échouer leur année scolaire. C'est le père d'un des adolescents qui a dénoncé les faits après avoir découvert une série de photos dans le téléphone de son fils. Une fois les agissements de Yokosta exposés au grand jour, plusieurs élèves l'ont balancée sur les réseaux sociaux, photos à l'appui. Le mari de l'enseignante a depuis demandé le divorce, et la quadragénaire risque jusqu'à 40 ans de prison.

Le délinquant sexuel prend 10 ans de prison

Robert Burns, 48 ans, a été condamné à 10 ans de prison par la Cour de Luton (Grande-Bretagne) et sera inscrit à vie comme délinquant sexuel. En juin dernier, il avait discuté avec une mère de famille sur un site internet pédophile basé en Russie. La maman, qui était en fait un policier, lui avait proposé de lui offrir sa fille de 8 ans pour qu'il puisse la violer. Le pédophile a alors parcouru 600 km de Glasgow jusqu'à l'aéroport de Luton en autocar pour aller les rencontrer. À son arrivée, il a été interpellé par la police.

Rassemblés par JNE

Un gang d'adolescents mis hors d'état de nuire

Vols aggravés en série à Fougamou

SCOM
Libreville/Gabon

ILS ont seulement entre 15 et 17 ans. N.B., J.E., A.M.B., K.M. et C.M.M., arrêtés par les agents de la brigade de gendarmerie de Fougamou, il y a quelques jours, seraient déjà des voleurs invétérés, si l'on en juge le nombre de vols aggravés en série dont ils sont soupçonnés dans le chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi. Les intéressés ont été présentés, le mercredi 22 novembre courant, devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila. Après audition, ils ont été incarcérés à la prison centrale par le juge des mineurs.

Selon une source policière proche du dossier, pas un jour ne passait à Fougamou sans que l'on apprenne que des commerçants et des particuliers ont été cambriolés.

La même source explique que plusieurs boutiques ont été ainsi vandalisées, essentiellement à la tombée de la nuit. « *Le lendemain matin, certains commerçants n'avaient que leurs yeux pour pleurer. Car, les voleurs emportaient presque tout après leur passage* », souligne un Officier de police judiciaire (OPJ) proche de la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Fougamou. Les membres du gang faisaient cependant montre de naïveté, en dissimulant le butin chez eux. Or, de fil en aiguille, les limiers sont parvenus à retrouver leurs traces. N.B., J.E., A.M.B., K.M. et C.M.M. seront donc appréhendés chez eux, leurs domiciles ayant été préalablement localisés par les gendarmes, grâce à leur réseau d'indics dans la petite localité.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE • « *Une des victimes est un Malien cambriolé à plusieurs reprises par les voleurs présumés. Cet Ouest-Africain était, de fait, dans le collimateur de la bande d'adolescents depuis près de trois mois. Le commerçant qui tenait absolument à ce que justice soit faite, estime à près d'un demi-million de francs les pertes qu'il a subies ces derniers temps* », indique-t-on du côté de la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Fougamou. D'autres renseignements font état de collusion évidentes entre le gang d'adolescents et les réseaux de vendeurs de kobolo, ces médicaments classés comme stupéfiants, entendu que les délinquants présumés opéreraient sous l'effet de ces substances. Une information judiciaire a été ouverte, pour démanteler également le réseau de ces dealers qui écumeaient Fougamou et ses environs.



Photo : J.F. MAROLA

Une vue de Fougamou, où les suspects semaient la terreur.



Photo : Achille Patrick DINDOUNOU

Ils méditent actuellement sur leur sort à la prison centrale de Mouila.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE JUNIOR EN PASSATION DES MARCHES

Accord de Prêt N° : 8582-GA

Date : le 22/11/2017

Numéro de référence : AMI/015-2017/UCP-PRODECE

La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'Accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'Accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services d'un consultant individuel Responsable junior en passation des marchés.

Les tâches du Responsable junior en passation des marchés consisteront à :

- Participer à l'élaboration du Plan de Passation de Marchés (PPM) comprenant les travaux, fournitures et les services de consultants ;
- Participer à la mise à jour du PPM à chaque fois que le besoin se présentera ;
- Participer à la conception du système d'archivage physique et informatique des dossiers de passation ;
- Mettre en œuvre le système d'archivage ;
- Participer au développement d'un mécanisme de suivi de la passation des marchés, y compris des délais et services responsables, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer le Coordonnateur et de proposer des solutions pour les résoudre ;
- Rédiger les demandes de manifestation d'intérêt pour le recrutement des consultants et d'en assurer la publication dans la presse nationale et/ou internationale et dans UNDB si cela s'avère nécessaire selon le montant estimé et la complexité du marché ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, les demandes de cotation et les demandes de propositions pour revue finale du responsable en Passation de Marchés ;
- Suivre la publication des avis spécifiques d'appels d'offres dans les supports appropriés ;
- Participer à l'organisation des commissions d'ouvertures de plis, d'évaluations des offres et d'attributions de marchés (envoi des convocations, préparation des séances, etc.) ;
- Participer, en tant qu'observateur et secrétaire de séance, aux séances d'ouverture, d'évaluation des offres et négociation des contrats, attributions des marchés ;
- Participer à l'élaboration des contrats de marchés des travaux, de fournitures et des services des consultants ;
- Suivre les avis de non objection sollicités auprès de la Banque Mondiale
- Participer à la rédaction périodique de la situation des marchés et contribuer à l'élaboration du Rapport de Suivi Financier (RSF) ;
- Suivre les engagements sur les marchés et communiquer les informations au service administratif et financier ;

- Suivre les résultats des appels d'offres en vue de leur publication dans les délais prescrits ;

- Participer à l'encadrement du secrétariat des comités d'analyse, avec voix non délibérative, sauf pour les prestations relatives à la passation des marchés ;

- Mettre à jour le Plan de Passation des marchés dans le système STEP de la Banque mondiale.

- S'assurer que tous les documents de passation de marchés soient enregistrés sans délais dans STEP, notamment ceux revus a posteriori.

Les Consultants sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, curriculum vitae, lettre de motivation etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13 (d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Comparaison de CV telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination du projet PRODECE (UCP PRODECE), B.P. : 1269 Libreville/Gabon ; ou par téléphone au n° + 241.06.06.07.25/+241 03.00.56.61 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; ou par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com et bmouiri@gmail.com

Les plis porteront la mention suivante : « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE JUNIOR EN PASSATION DES MARCHES** ».

Les manifestations d'intérêt seront écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) et doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par envoi électronique suivi d'un accusé de réception, au plus tard le 08 décembre 2017 à 12 heures (heure locale) :

A l'attention de Monsieur Benjamin MOUÏRI MOUSSAVOU, Coordonnateur du Projet PRODECE
Unité de Coordination du PRODECE
Quartier Haut des GUE GUE (ancien siège AZUR à côté du RAPAC)
BP : 1269 Libreville/ Gabon
Tel : + 241.06.06.07.25 ou +241 03.00.56.61
E-mail : ucp.prodecegabon@gmail.com et bmosouri@gmail.com